

FONDATION HÔPITAL MONTFORT

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2015

FONDATION HÔPITAL MONTFORT

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État des résultats	2
État de l'évolution des soldes de fonds	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Fondation Hôpital Montfort

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation Hôpital Montfort, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation Hôpital Montfort au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Marcil Lavallée

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 25 mai 2015

Marcil Lavallée

OTTAWA
400-1420 place Blair Place
Ottawa ON K1J 9L8
T 613 745-8387
F 613 745-9584

Comptables professionnels agréés
Chartered Professional Accountants

BHD / IAPA
Nos partenaires canadiens et internationaux
Our Canadian and International Partners

Marcil-Lavallee.ca

FONDATION HÔPITAL MONTFORT

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2015

2

	Fonds général		Fonds à objets spécifiques		Total Fonds affectés	2015 Total	Fonds non affecté	Total Fonds affectés	2014 Total
	Non affecté	Affectations externes	Affectations internes	Affectations externes					
Produits									
Dons	254 626 \$	- \$	77 372 \$	61 320 \$	138 692 \$	393 318 \$	162 066 \$	314 743 \$	476 809 \$
Collecte de fonds	551 995	-	-	-	-	551 995	693 139	-	693 139
Stationnement	-	4 150 220	-	-	4 150 220	4 150 220	-	4 098 412	4 098 412
Intérêts	8 340	269 327	-	-	269 327	277 667	5 505	274 854	280 359
	814 961	4 419 547	77 372	61 320	4 558 239	5 373 200	860 710	4 688 009	5 548 719
Charges									
Salaires et avantages sociaux	493 738	-	-	-	-	493 738	467 335	-	467 335
Collecte de fonds	123 945	-	-	-	-	123 945	207 423	-	207 423
Frais d'opération	88 866	1 330 524	6 179	-	1 336 703	1 425 569	89 687	1 865 625	1 955 312
Intérêts sur la dette à long terme	-	293 304	-	-	293 304	293 304	-	342 206	342 206
Amortissement de l'actif incorporel	-	547 253	-	-	547 253	547 253	-	547 253	547 253
Amortissement des immobilisations	7 114	158 808	-	-	158 808	165 922	7 114	131 479	138 593
Radiation des améliorations liées au terrain loué pour stationnement	-	110 215	-	-	110 215	110 215	-	-	-
	713 663	2 440 104	6 179	-	2 446 283	3 159 946	771 559	2 886 563	3 658 122
Excédent des produits sur les charges avant les dons et autres éléments									
	101 298	1 979 443	71 193	61 320	2 111 956	2 213 254	89 151	1 801 446	1 890 597
Dons à l'Hôpital Montfort									
Dons pour la création de fonds de bourses	(89 750)	(840 000)	-	(45 507)	(885 507)	(975 257)	(116 308)	(933 335)	(1 049 643)
Gains (pertes) non réalisés sur les placements	-	(16 500)	-	-	(16 500)	(16 500)	-	(34 500)	(34 500)
Gains non réalisés sur le swap de taux d'intérêt	-	239 063	-	-	239 063	239 063	-	(91 397)	(91 397)
	-	16 763	-	-	16 763	16 763	-	252 001	252 001
	(89 750)	(600 674)	-	(45 507)	(646 181)	(735 931)	(116 308)	(807 231)	(923 539)
Excédent des produits sur les charges									
	11 548 \$	1 378 769 \$	71 193 \$	15 813 \$	1 465 775 \$	1 477 323 \$	(27 157) \$	994 215 \$	967 058 \$

FONDATION HÔPITAL MONTFORT

État de l'évolution des soldes de fonds

Exercice clos le 31 mars 2015

3

	Fonds général		Fonds à objets spécifiques		Total Fonds affectés	2015 Total	Fonds non affecté	Total Fonds affectés	2014 Total
	Non affecté	Affectations externes	Affectations internes	Affectations externes					
SOLDES DE FONDS AU DÉBUT	200 758 \$	9 040 395 \$	82 133 \$	344 537 \$	9 467 065 \$	9 667 823 \$	127 915 \$	8 572 850 \$	8 700 765 \$
Excédent des produits sur les charges	11 548	1 378 769	71 193	15 813	1 465 775	1 477 323	(27 157)	994 215	967 058
Virements interfonds (note 11)	100 000	(100 000)	-	-	(100 000)	-	100 000	(100 000)	-
SOLDES DE FONDS À LA FIN	312 306 \$	10 319 164 \$	153 326 \$	360 350 \$	10 832 840 \$	11 145 146 \$	200 758 \$	9 467 065 \$	9 667 823 \$

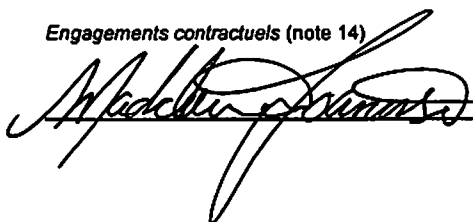
FONDATION HÔPITAL MONTFORT

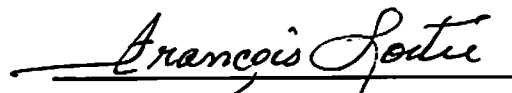
État de la situation financière

31 mars 2015

	Fonds général		Fonds à objets spécifiques		2015	2014
	Non affecté	Affectations externes	Affectations internes	Affectations externes		
ACTIF À COURT TERME						
Encaisse	461 554 \$	1 840 253 \$	281 352 \$	- \$	2 583 159 \$	2 099 457 \$
Débiteurs (note 3)	54 624	411 970	-	-	466 594	683 674
Frais payés d'avance	13 934	13 299	-	-	27 233	61 803
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 4)	-	1 464 811	-	-	1 464 811	2 123 372
Avances (dus) interfonds, sans intérêt	(126 510)	(105 814)	(128 026)	360 350	-	-
	403 602	3 624 519	153 326	360 350	4 541 797	4 968 306
PLACEMENTS (note 4)	-	6 741 513	-	-	6 741 513	4 916 279
POLICES D'ASSURANCE-VIE (Note 5)	79 461	-	-	-	79 461	74 592
ACTIF INCORPOREL (Note 6)	-	5 882 967	-	-	5 882 967	6 430 220
IMMOBILISATIONS (note 7)	36 332	206 382	-	-	242 714	474 173
	115 793	12 830 862	-	-	12 946 655	11 895 264
	519 395 \$	16 455 381 \$	153 326 \$	360 350 \$	17 488 452 \$	16 863 570 \$
PASSIF À COURT TERME						
Créditeurs et frais courus (note 9)	207 089 \$	64 495 \$	- \$	- \$	271 584 \$	313 768 \$
Partie courante de la dette à long terme (note 10)	-	831 931	-	-	831 931	793 492
	207 089	896 426	-	-	1 103 515	1 107 260
DETTE À LONG TERME (note 10)	-	5 239 791	-	-	5 239 791	6 088 487
	207 089	6 136 217	-	-	6 343 306	7 195 747
SOLDES DE FONDS						
Non affecté	312 306	-	-	-	312 306	200 758
Affectations internes	-	-	153 326	-	153 326	82 133
Affectations externes	-	10 319 164	-	360 350	10 679 514	9 384 932
	312 306	10 319 164	153 326	360 350	11 145 146	9 667 823
	519 395 \$	16 455 381 \$	153 326 \$	360 350 \$	17 488 452 \$	16 863 570 \$

Engagements contractuels (note 14)

 administrateur

 administrateur

FONDATION HÔPITAL MONTFORT

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2015

5

	2015	2014
EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	1 477 323 \$	967 058 \$
Ajustements pour :		
Amortissement de l'actif incorporel	547 253	547 253
Amortissement des immobilisations	165 922	138 593
Radiation des améliorations liées au terrain loué pour stationnement	110 215	-
Perte sur radiation d'immobilisations	-	(1 158)
Gains (pertes) non réalisés sur les placements	(239 063)	91 397
Gains non réalisés sur le swap de taux d'intérêt	(16 763)	(252 001)
	2 044 887	1 491 142
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	217 080	(369 425)
Frais payés d'avance	34 670	(43 979)
Créditeurs et frais courus	(42 184)	10 969
	2 254 353	1 088 707
INVESTISSEMENT		
Variation nette de placements	(927 610)	(849 339)
Acquisition de polices d'assurance-vie	(4 869)	(4 683)
Acquisition nette d'immobilisations	(44 678)	(502 958)
	(977 157)	(1 356 980)
FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(793 494)	(1 783 496)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	483 702	(2 051 769)
ENCAISSE AU DÉBUT	2 099 457	4 151 226
ENCAISSE À LA FIN	2 583 159 \$	2 099 457 \$

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation Hôpital Montfort (la Fondation) a été constituée le 25 mars 1986 comme organisme de bienfaisance afin d'encourager et de soutenir financièrement l'Hôpital Montfort en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes qui est devenue, le 17 octobre 2011, la nouvelle Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. Elle est exempte d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(f) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Comptabilité par fonds

Pour assurer le respect des limites et des restrictions placées sur l'utilisation des ressources disponibles, les comptes de la Fondation sont classés en fonds aux fins d'établissement de rapports, conformément aux activités ou aux objectifs précisés par les donateurs ou selon les directives du conseil d'administration. Aux fins d'établissement de rapports financiers, les soldes de fonds ont été classés entre les deux fonds suivants :

Fonds général

Le fonds non affecté du Fonds général comprennent les transactions quotidiennes de la Fondation. À moins d'avis contraire, les intérêts gagnés sont inclus dans le Fonds général.

Les affectations externes du Fonds général comprennent les activités liées à la gestion du stationnement. Une entente a été signée avec l'Hôpital Montfort qui spécifie que les soldes de fonds doivent être conservés par la Fondation jusqu'à l'échéance de l'entente. Une partie des soldes de fonds est réservée pour subvenir aux besoins en infrastructure; à l'échéance de l'entente, en 2025, ce montant sera transféré à l'Hôpital Montfort. La balance des soldes de fonds sera conservée par la Fondation qui pourra l'utiliser dans le cadre de sa mission.

Fonds à objets spécifiques

Les affectations internes comprennent les résultats liés à la campagne de financement.

Les affectations externes comprennent les dons dont l'utilisation est réservée par le donateur à des fins particulières.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations et l'évaluation des polices d'assurance-vie et du swap de taux d'intérêt.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

La Fondation emploie la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour la comptabilisation des apports. Les dons et les apports de commandites restreints par les donateurs sont constatés à titre de produits du Fonds à objets spécifiques lorsqu'ils sont reçus. Tous les dons non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds général lorsqu'ils sont reçus. Les apports soumis à des restrictions qui n'ont pas de fonds séparés sont constatés à titre de produits du Fonds général lorsque les dépenses correspondantes sont encourues.

Les autres produits sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

Apports de services

Les bénévoles aident la Fondation en contribuant plusieurs heures à la mise en œuvre de ses projets. Étant donné la difficulté d'évaluer le nombre d'heures et la juste valeur des apports de services, ces derniers ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

La Fondation constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la Fondation aurait pu se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus et de la dette à long terme.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des placements et des instruments dérivés non désignés à titre d'instruments de couverture.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. La Fondation détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, elle réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

La Fondation comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en réduction de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

FONDATION HÔPITAL MONTFORT

Notes complémentaires

31 mars 2015

8

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actif incorporel

L'actif incorporel est comptabilisé au coût. L'amortissement de la licence d'utilisation du stationnement est calculé selon la méthode linéaire sur une période de 20 ans.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

Équipement lié au stationnement	20 ans
Améliorations liées au terrain loué pour stationnement	période restante du bail
Équipement	5 ans et 10 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3. DÉBITEURS

	2015	2014
Hôpital Montfort, sans intérêt	94 749 \$	101 678 \$
Santé Montfort, sans intérêt	100 785	64 246
Taxes à la consommation	11 724	181 805
Stationnement	246 958	227 793
Autres	12 378	108 152
	466 594 \$	683 674 \$

4. PLACEMENTS

	Valeur comptable	2015	2014
Institutions financières			
Dépôts à terme	2 572 835 \$	2 579 701 \$	1 636 056 \$
Obligations	1 183 135	1 204 722	545 347
Autres	1 387 771	1 490 855	2 195 760
Fédéral, provincial, municipal			
Obligations	1 822 612	1 969 769	1 786 245
Autres	873 571	961 277	876 243
	7 839 924	8 206 324	7 039 651
Placements réalisables au cours du prochain exercice	1 465 635	1 464 811	2 123 372
	6 374 289 \$	6 741 513 \$	4 916 279 \$

5. POLICES D'ASSURANCE-VIE

Le montant de 79 461 \$ représente la valeur du fonds des polices d'assurance-vie dont la Fondation est bénéficiaire. La valeur des primes au moment du décès totalise 1 300 000 \$.

FONDATION HÔPITAL MONTFORT

Notes complémentaires

31 mars 2015

9

6. ACTIF INCORPOREL

	Coût	Amortissement cumulé	2015	2014
Licence d'utilisation du stationnement	10 945 055 \$	5 062 088 \$	5 882 967 \$	6 430 220 \$

7. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2015	2014
Équipement lié au stationnement	240 205 \$	33 823 \$	206 382 \$	181 132 \$
Améliorations liées au terrain loué pour stationnement	379 627	379 627	-	257 167
Équipement	73 716	37 384	36 332	35 874
	693 548 \$	460 834 \$	242 714 \$	474 173 \$

8. EMPRUNT BANCAIRE

La Fondation dispose d'une marge de crédit autorisée de 2 500 000 \$ renouvelable annuellement, au taux préférentiel moins 0,25 %. Cette marge de crédit est garantie par une mise en gage de certificats de dépôt et de valeurs mobilières détenus par la Fondation.

La marge de crédit servira à financer l'engagement pris par la Fondation auprès de l'Hôpital Montfort afin que ce dernier puisse faire l'acquisition d'un tomodynamomètre avec module cardiaque spécialisé. Au 31 mars 2015, la marge de crédit est inutilisée.

La Fondation a l'opportunité de convertir la marge de crédit en un prêt à terme à un taux du coût des fonds plus 70 points de base sur un amortissement de cinq ans.

9. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2015	2014
Hôpital Montfort, sans intérêt	136 556 \$	83 679 \$
Frais courus	119 136	105 548
Stationnement	3 693	101 194
Fournisseurs	12 199	23 347
	271 584 \$	313 768 \$

FONDATION HÔPITAL MONTFORT

Notes complémentaires

31 mars 2015

10

10. DETTE À LONG TERME

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Licence d'utilisation du stationnement		
Prêt à taux variable converti en un prêt à taux fixe de 4,74 %, remboursable par versements mensuels de 89 391 \$ en capital et intérêt, échéant en janvier 2021	5 457 471 \$	6 250 965 \$
Valeur négative du swap de taux d'intérêt	<u>614 251</u>	<u>631 014</u>
	6 071 722	6 881 979
Partie courante de la dette à long terme	<u>831 931</u>	<u>793 492</u>
	<u>5 239 791 \$</u>	<u>6 088 487 \$</u>

Les versements en capital exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2016	831 931	\$
2017	872 233	\$
2018	914 487	\$
2019	958 788	\$
2020	1 005 235	\$

11. VIREMENTS INTERFONDS

Un montant de 100 000 \$ (2014 : 100 000 \$) a été transféré du Fonds général – affectations externes au Fonds général – non affecté pour financer la gestion du stationnement faite par le personnel de la Fondation.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux d'intérêt variables à un risque de flux de trésorerie. La Fondation n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour neutraliser les incidences de ce risque.

La Fondation utilise une marge de crédit et assume un prêt comportant des taux d'intérêt variables. Conséquemment, elle encourt un risque de taux d'intérêt en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel. Cependant, une variation de 1 % du taux préférentiel n'aurait pas une incidence significative sur les résultats et la situation financière de la Fondation.

Le swap de taux d'intérêt a une valeur nominale équivalente à la dette à long terme, vient à échéance le 4 janvier 2021 et fixe le taux d'intérêt payé par la Fondation à 4,74 %.

Les placements, qui incluent les intérêts courus y afférent, offrent un taux d'intérêt selon le marché au moment de leur acquisition. Les placements portent intérêt à des taux variant entre 1 % et 8,57 % (2014 : 1,38 % et 8,57 %) échéant à différentes dates jusqu'en 2108.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs. La Fondation n'est exposée à aucun risque important à l'égard d'un client particulier ou d'une quelconque contrepartie.

13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Fondation a une entente avec Santé Montfort pour la gestion du stationnement de l'Hôpital Montfort. Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues avec cet apparenté au cours de l'exercice :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Produit reçus de Santé Montfort	391 528 \$	361 857 \$
Recouvrement des frais d'opération liés au stationnement reçu de Santé Montfort ^(a)	75 371	169 039
Total ^(b)	<u>466 899 \$</u>	<u>530 896 \$</u>

^(a) Étant donné que la Fondation agit à titre d'intermédiaire, ces opérations ne sont pas comptabilisées dans les états financiers de la Fondation.

^(b) Les opérations entre apparentés présentées dans les états financiers de Santé Montfort sont de 421 855 \$ représentant un écart de 45 044 \$ qui s'explique par le traitement des taxes à la consommation qui diffère entre les deux entités.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Les salaires des employés de la Fondation sont payés par l'entremise du système de paie de l'Hôpital. La Fondation rembourse les sommes périodiquement. La Fondation a également fait des dons totalisant 975 257 \$ à l'Hôpital au cours de l'exercice (2014 : 1 049 643 \$).

Enfin, la Fondation participe, par le biais de l'Hôpital, au Régime de pension des hôpitaux de l'Ontario (RPHO), un régime de retraite interentreprises à prestations définies. Tous les employés à temps complet qui ont atteint six mois de service continu doivent obligatoirement adhérer au RPHO. Ce régime est aussi offert sur une base volontaire aux employés à temps partiel. Le coût des contributions au régime de retraite imputé aux charges de la Fondation pour l'exercice clos le 31 mars 2015 s'élève à 35 501 \$ (2014 : 34 899 \$). Compte tenu que l'information requise pour présenter l'information relative au régime n'est pas disponible, ce dernier est traité comme un régime à cotisations définies.

14. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

La Fondation s'est engagée à verser, selon des baux à long terme échéant d'ici mars 2020, un montant total de 1 505 699 \$ pour des contrats de service et la location d'un terrain pour stationnement.

Les versements pour les cinq prochains exercices sont les suivants :

2016	569 470 \$
2017	337 588 \$
2018	334 897 \$
2019	129 797 \$
2020	133 947 \$